

**Zeitschrift:** Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires  
**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Volkskunde  
**Band:** 36 (1937-1938)

**Artikel:** Les prénoms à la Côte-aux-Fées quelque trois siècles durant  
**Autor:** Frick, R.-O.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-113423>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les prénoms à la Côte-aux-Fées quelque trois siècles durant

par R.-O. FRICK, Neuchâtel.

Le *problème* dont j'entends chercher la solution — et qui fut l'occasion des recherches d'archives qui seront résumées dans ces pages — peut s'exprimer sous la forme d'une double question :

- 1° Le peuple a-t-il des prénoms préférés? Ce qui revient à se demander si l'attribution des prénoms est soumise à certaines traditions.
- 2° Si tel est le cas, ces préférences, ces traditions varient-elles avec le temps? Ce qui signifierait que les prénoms sont astreints aux influences de la mode.

A supposer qu'elles soient toutes deux résolues par l'affirmative, ces questions conduiraient à admettre l'existence d'un double phénomène contradictoire, dont la premier relèverait du folklore, science des traditions, tandis que le second ressortirait à l'histoire, science des variations. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agirait alors de déterminer les raisons tant de la constance relative des prénoms que de leur variabilité réelle. Il va de soi ici que l'attention doit porter surtout sur la partie folklorique du phénomène.

C'est ce qui dictera le *choix de la localité* prise à titre d'exemple. Si, a priori, on peut supposer que les villes doivent être davantage soumises, pour les prénoms également, à l'action de la mode, il convient, pour essayer de mettre en évidence la persistance des mêmes prénoms au cours des années, de rechercher en terre neuchâteloise — où je puis plus aisément faire cette étude — un village épargné le plus longtemps possible par l'effet dissolvant, au point de vue des traditions, de l'industrie en fabrique et du grand trafic. Il faut, en outre, que la collection des registres d'état civil ou religieux — rôles des naissances ou des baptêmes — soit bien complète, sans lacune, et remonte aussi haut que possible dans le temps. Pour qui connaît les conditions des archives communales neuchâteloises, ce dernier point ne doit pas faciliter la tâche de l'enquêteur. Renseignements pris aux archives de l'Etat —

dont les fonctionnaires ont très aimablement soutenu mes efforts — j'ai arrêté mon choix sur le petit village de la Côte-aux-Fées qui paraissait correspondre, dans les limites du possible, aux conditions posées.

\*            \*  
                  \*

La commune et paroisse de la *Côte-aux-Fées* s'étend, dans la partie supérieure du Val-de-Travers limitrophe au Jura vaudois et français, sur un haut plateau vallonné, d'une altitude moyenne de 1000 mètres, compris entre les Verrières et Sainte-Croix ou, plus précisément, limité au nord par le Mont-des-Verrières et le Mont-de-Buttes et au sud par la chaîne du Chasseron. Loin de former une agglomération compacte et unique, elle comprend un village central groupé autour de l'église, les Bolles-du-Temple, et une série de hameaux dispersés sur tout le territoire et nommés soit d'après les familles qui y résidaient autrefois: les Bolles-du-Vent, les Bourquins-de-Bise et les Bourquins-de-Vent, les Leubas, les Tattets, les Jeannets, soit d'après les conditions géographiques: les Combes, La-Dernier (= là derrière), les Places. Ce sont les troupeaux de moutons pâturant dans ces régions peu fertiles qui ont donné leur nom à la contrée avant même qu'il n'y eût là commune ou paroisse: Côte-aux-Faies (brebis), dont la première mention est de 1337: Costes-des-feyes.

«Le lieu des Verrières étant resté désert et entièrement inhabitable», le comte de Neuchâtel, qui désirait peupler et cultiver ces régions, accorda, vers l'an 1300, des privilèges spéciaux à ceux qui s'y établiraient en qualité de francs-habergeants. C'est probablement du début de ce 14<sup>me</sup> siècle que date la première colonisation de la Côte-aux-Fées, qui partagea le sort des Verrières jusqu'en 1551, tout en conservant dès les débuts un particularisme accentué à défaut de l'indépendance administrative. Si l'autonomie politique, réclamée pendant un siècle et demi par la population, ne date que de 1826, année où la Côte-aux-Fées fut instituée en commune, la paroisse distincte de celle des Verrières est beaucoup plus ancienne: un diacre des Verrières fut désigné spécialement pour la Côte-aux-Fées en 1657; l'année suivante furent construits le temple et la cure, et en 1676 enfin la nouvelle paroisse eut un pasteur en titre.

Dans sa monographie sur cette commune, qui fait partie de son grand ouvrage sur *Le canton de Neuchâtel* (3<sup>me</sup> série: Le Val-de-Travers, 1893, pp. 257 ss.), auquel sont empruntés tous les renseignements historiques et démographiques reproduits ici, Edouard Quartier-la-Tente écrivait à la fin du siècle passé: «La Côte-aux-Fées est encore du petit nombre de villages où la presque totalité des habitants partagent leur activité entre le travail des champs et l'industrie horlogère. De là résulte sans doute le fait que l'agriculture n'y est pas en progrès et que l'on apporte peu de perfectionnements dans l'outillage agricole et dans les cultures» (p. 293). L'introduction de l'horlogerie à la Côte-aux-Fées paraît remonter environ l'an 1700. Jusqu'au début du 18<sup>me</sup> siècle, on n'y trouvait que des agriculteurs avec quelques charbonniers et cloutiers. Les progrès de l'horlogerie y furent assez lents puisque le docteur Charles-Henri Allamand pouvait encore constater en 1831, dans son *Essai sur la mairie des Verrières*, que la vie à la Côte-aux-Fées «s'éloigne peu du degré des civilisations purement agricoles» et que Quartier-la-Tente (p. 260) observe à ce sujet que cet «aspect s'est modifié surtout depuis la construction des trois grandes routes [qui relient les Bolles-du-Temple aux Verrières, à Buttes et à Sainte-Croix] et l'établissement des services postaux», au milieu du 19<sup>me</sup> siècle. En 1830, il y avait 150 horlogers pour une population d'environ 800 âmes et en 1883 on en comptait 470 sur 1200 habitants.

Pour compléter ce tableau démographique, je reproduirai encore un passage d'un manuscrit de J.-H. Clerc, chirurgien à Môtiers, de 1765, que cite Quartier-la-Tente (p. 297): «Quant à la Côte-aux-Fées, quoiqu'il y ait des horlogers, le plus grand nombre des habitants sont charpentiers, maçons, carriers. Ces gens vont, au printemps, travailler de leur profession à Genève, au Pays de Vaud, en France et dans ce pays. Ils reviennent quand la neige a quitté leurs terrains pour faire leurs semailles; puis s'en retournent à leur profession jusqu'au mois d'août qu'ils reviennent pour faire leurs foins, et s'il y a de l'intervalle jusqu'à la moisson, ils retournent encore à leur métier, tout comme ils y retournent après moisson jusqu'à l'hiver... Tous ces habitants sont peu aisés. Ils vont acheter des bêtes à cornes en Bourgogne et les revendent dans le vallon et ailleurs. Les filles s'y occupent à la dentelle.»



Ces migrations saisonnières, qui ont pu introduire divers éléments étrangers dans la région, n'ont cependant guère modifié le fonds même de la vie villageoise. Cela résulte du double témoignage de H. Béguin, vers 1870, qui fut instituteur à la Côte-aux-Fées, et de Quartier-la-Tente, 20 ans plus tard, qui y fut pasteur. Le premier disait: «Les hautes montagnes, le manque de routes, l'absence de commerce, l'habitude de l'isolement ont fait de la Côte-aux-Fées une commune à part et ont donné à ces habitants un caractère particulier. Un trait remarquable est la lutte du hameau central avec les autres: il tend à centraliser, à absorber; les hameaux ruraux défendent leur autonomie, leurs privilèges.» Quant au second, il observait que «les familles sont très unies; il n'est peut-être pas de village où les différences sociales sont moins sensibles».

Au contraire de tant d'autres localités neuchâteloises, la Côte-aux-Fées a toujours possédé une population remarquablement stable où les apports du dehors et surtout de la Suisse allemande ont été réduits au minimum. Elle paraît donc offrir des conditions favorables à l'étude des prénoms aux fins de déceler si des traditions ou des modes s'y font sentir. De plus, les registres des baptêmes, commencés à la fin de 1657 et continués par ceux des naissances, se succèdent sans interruption jusqu'à nos jours, soit pendant près de trois siècles, ce qui paraît être suffisant pour mettre en évidence des variations éventuelles. Le premier tome porte le titre suivant: «Rolle des enfans qui ont été baptizés à la Coste aux faves depuis l'introduction de ceste nouvelle église le 5 10bre [décembre] 1657. Commencé audit jour et moy Estienne Bolle ay baptizé les enfans cy après escrits.»

Les noms de famille les plus fréquents sont: Audétat, Barbezat, Bolle, Bourquin, Crêtenet, Juvet, Leuba, Nerdenet, Piaget, Roullier et Tattet.

\* \* \*

Quant à la *méthode*, il n'a pas paru indispensable de faire l'inventaire total des milliers de prénoms attribués pendant ces trois siècles. Je me suis borné à relever tous ceux d'une période de dix années consécutives et à laisser entre deux de ces périodes un intervalle non dénombré de vingt années. Ainsi, de trente en trente ans ont été notés les prénoms de

toutes les générations comprises entre 1660 et 1930. Cette manière de procéder a atteint 2358 enfants des deux sexes et porté, du fait des prénoms doubles, sur un total de 3813 prénoms qui est, me semble-t-il, un matériel suffisamment abondant pour en tirer des conclusions assurées.

Avant de passer au résultat de ces dénombrements, voici quelques chiffres montrant les fluctuations de la population de la Côte-aux-Fées et empruntés soit à l'ouvrage cité de Quartier-la-Tente (page 292) soit à l'Annuaire officiel de la république et canton de Neuchâtel:

1671: 250 hab.; 1800: 793; 1852: 1050; 1877: 1200; 1901: 1092 (dont 791 Neuchâtelois); 1910: 767 (602); 1920: 653 (530); 1934: 562 (411). On voit qu'après avoir quintuplé en deux siècles, la population a depuis lors et en cinquante ans perdu plus de la moitié de son effectif. Cette diminution aussi considérable ayant trop sensiblement réduit le nombre des enfants de la dernière décennie recensée, celle de 1921 à 1930 qui ne compte que 84 naissances, soit à peine la moitié de la première décennie, je me suis résolu à étendre le recensement à la période comprise entre 1910 et 1930. La décennie précédente étant celle qui commence en 1900, c'est donc tout le début du présent siècle qui est dénombré.

### I. Dénombrement des prénoms de 1660 à 1930.

L'application de la méthode précitée donne neuf périodes décennales et une période de 20 ans.

#### *1ère période: 1660—1669.*

171 enfants, dont 91 garçons et 80 filles.

209 prénoms au total, dont 106 masculins et 103 féminins.

133 prénoms simples, dont 76 masculins et 57 féminins.

38 prénoms doubles, dont 15 masculins et 23 féminins.

42 prénoms différents, dont 26 masculins et 16 féminins.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence:

Masculins: 1. Jean, 15 fois. — 2. Abraham et Henri, 11. — 3. David et Jacques, 9. — 4. Pierre, 8. — 5. Etienne et Jacob, 7. — 6. Daniel, 4. — 7. François, Louis et Moïse, 3. — 8. Georges et Jonas, 2. — 9. Douze prénoms isolés: Elie, Elisée, Ferdinand, Isaac, Josué, Laurent, Matthieu, Nicolas, Pétermand, Poncet, Simon, Zacharie.

Féminins: 1. Marie, 30. — 2. Jeanne, 14. — 3. Suzanne, 12. —  
4. Anne, 10. — 5. Sarah, 9. 6. Marguerite, 8 —  
7. Guillauma, 5. — 8. Lydie, 4. — 9. Esabeau,  
Esther et Judith, 2. — 10. Cinq prénoms isolés:  
Anthoina, Elisabeth, Jaqua, Madeleine et Salomé.

*2ème période: 1690 — 1699.*

199 enfants, dont 95 garçons et 104 filles.  
295 prénoms au total, dont 123 masculins et 172 féminins.  
103 prénoms simples, dont 67 masculins et 36 féminins.  
96 prénoms doubles, dont 28 masculins et 68 féminins.  
30 prénoms différents, dont 18 masculins et 12 féminins.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence:

Masculins: 1. Jean, 20. — 2. Abraham, 16. — 3. David et  
Jacques, 12. — 4. Jacob et Pierre, 11. — 5. François,  
9. — 6. Louis, 7. — 7. Etienne et Zacharie, 4. —  
8. Henri, Jonas, Moïse et Nicolas, 3. — 9. Isaac,  
2. — 10. Trois prénoms isolés: Elie, Philippe et  
Salomon.

Féminins: 1. Marie, 59. — 2. Jeanne, 37. — 3. Suzanne,  
22. — 4. Marguerite, 19. — 5. Sarah, 12. —  
6. Anne, 6. — 7. Esther, 5. — 8. Elisabeth, 4. —  
9. Lydie et Madeleine, 3. — 10. Deux prénoms  
isolés: Esabeau et Salomé.

*3ème période: 1720—1729.*

231 enfants, dont 117 garçons et 114 filles.  
368 prénoms au total, dont 167 masculins et 201 féminins.  
94 prénoms simples, dont 67 masculins et 27 féminins.  
137 prénoms doubles, dont 50 masculins et 87 féminins.  
38 prénoms différents, dont 25 masculins et 13 féminins.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence:

Masculins: 1. Jean et Pierre, 21. — 2. Abraham, 18. — 3. Jacques  
et Louis, 16. — 4. François, 13. — 5. Henri, 11. —  
6. Jonas, 10. — 7. David, 7. — 8. Etienne et Isaac,  
6. — 9. Jacob, 5. — 10. Joseph, 3. — 11. Ferdinand  
et Salomon, 2. — 12. Dix prénoms isolés: Antoine,  
Charles, Elie, Frédéric, Georges, Michel, Moïse,  
Nicolas, Philippe et Rodolphe.

Féminins: 1. Marie, 59. — 2. Suzanne, 31. — 3. Jeanne et Marguerite, 30. — 4. Madeleine, 16. — 5. Catherine, 12. — 6. Esther, 6. — 7. Sarah, 5. — 8. Esabeau, 4. — 9. Anne, 3. — 10. Judith et Marianne, 2. — 11. Juliane, 1.

*4ème période: 1750—1759.*

231 enfants, dont 113 garçons et 118 filles.  
 395 prénoms au total, dont 187 masculins et 208 féminins.  
 69 prénoms simples, dont 41 masculins et 28 féminins.  
 162 prénoms doubles, dont 72 masculins et 90 féminins.  
 36 prénoms différents, dont 22 masculins et 14 féminins<sup>1)</sup>.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence:

Masculins: 1. Henri, 22. — 2. Louis, 19. — 3. Abraham, Jacques et Jean, 18. — 4. David et Pierre, 17. — 5. François, 12. — 6. Frédéric et Joseph, 9. — 7. Jacob, 8. — 8. Daniel et Jonas, 4. — 9. Charles, Etienne et Philippe, 2. — 10. Six prénoms isolés: Antoine, Félix, Ferdinand, Simon, Victor et Zacharie.

Féminins: 1. Marie, 70. — 2. Jeanne, 37. — 3. Marguerite, 30. — 4. Suzanne, 29. — 5. Rose, 10. — 6. Catherine, 9. — 7. Anne et Henriette, 6. — 8. Charlotte, 4. — 9. Madeleine, 3. — 10. Quatre prénoms isolés: Aimée, Elise, Judith et Sarah.

*5ème période: 1780—1789.*

223 enfants, dont 118 garçons et 105 filles.  
 355 prénoms au total, dont 201 masculins et 154 féminins.  
 91 prénoms simples, dont 35 masculins et 56 féminins.  
 132 prénoms doubles, dont 83 masculins et 49 féminins.  
 43 prénoms différents, dont 23 masculins et 20 féminins.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence:

Masculins: 1. Louis, 38. — 2. Henri, 37. — 3. David, 16. — 4. François, 15. — 5. Jacques et Victor, 12. — 6. Charles, 11. — 7. Frédéric, 10. — 8. Abraham, 9. — 9. Pierre, 7. — 10. Elie, Jacob et Jean, 5. — 11. Joseph, 4. — 12. Auguste et Jonas, 3. — 13. Daniel et Samuel, 2. — 14. Cinq prénoms isolés: Albert, Alexandre, Claude, Constant et Isaac.

<sup>1)</sup> Lorsque, comme ici, le total des prénoms est supérieur à la somme des prénoms simples et du double des prénoms doubles, c'est qu'il y a un certain nombre de prénoms triples, qui reste toujours minime.

Féminins: 1. Marie, 32. — 2. Henriette, 22. — 3. Louise, 20. — 4. Julie, 16. — 5. Susanne, 12. — 6. Jeanne et Marguerite, 8. — 7. Rose, 7. — 8. Catherine, 6. — 9. Anne et Emélie, 4. — 10. Charlotte, Mélanie et Sophie, 3. — 11. Six prénoms isolés: Aimée, Esaline, Isabelle, Juliette, Lucrece et Rosalie.

*6ème période: 1810—1819.*

221 enfants, dont 115 garçons et 106 filles.  
 294 prénoms au total, dont 158 masculins et 136 féminins.  
 148 prénoms simples, dont 72 masculins et 76 féminins.  
 73 prénoms doubles, dont 43 masculins et 30 féminins.  
 70 prénoms différents, dont 34 masculins et 36 féminins.

Rang des prénoms d'après la fréquence:

Masculins: 1. Henri, 24. — 2. Louis, 19. — 3. Charles, 13. — 4. Ami et Gustave, 11. — 5. Victor, 9. — 6. Alexandre et Auguste, 8. — 7. David et Frédéric, 7. — 8. Jules et Justin, 5. — 9. Adolphe et François, 3. — 10. Elie, Jacques, Josué, Lévi et Silvain, 2. — 11. Quinze prénoms isolés: Bernard, Daniel, Edouard, Eugène, Florian, Jacob, Joël, Julien, Noé, Paul, Philibert, Pierre, Robert, Samuel et Urie.

Féminins: 1. Henriette, 23. — 2. Adèle et Louise, 16. — 3. Julie et Zélie, 9. — 4. Elise, 8. — 5. Marie, 6. — 6. Eugénie, 5. — 7. Emélie et Hortense, 4. — 8. Augustine, Catherine, Cécile, Evodie, Fanny, Isaline, Marianne, Rosalie, Susanne et Uranie, 2. — 9. Seize prénoms isolés: Alexandrine, Charlotte, Clémentine, Esther, Eulalie, Félicie, Florinne, Hélène, Jenny, Justine, Mélanie, Nancy, Rosette, Sophie, Victoire et Virginie.

*7ème période: 1840—1849.*

227 enfants, dont 117 garçons et 110 filles.  
 336 prénoms au total, dont 176 masculins et 160 féminins.  
 118 prénoms simples, dont 58 masculins et 60 féminins.  
 109 prénoms doubles, dont 59 masculins et 50 féminins.  
 94 prénoms différents, dont 49 masculins et 45 féminins.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence :

Masculins : 1. Jules et Louis, 12. — 2. Auguste, 11. — 3. Alfred et Emile, 10. — 4. Henri et Ulysse, 9. — 5. Paul et Gustave, 8. — 6. Frédéric (Fritz), 7. — 7. Numa et Zélim, 6. — 8. Alcide, Ami et César, 5. — 9. Albert et Victor, 4. — 10. David, Elie et Urie, 3. — 11. Alexandre, Arnold, Eugène, Isaac, James, Philippe et Théophile, 2. — 12. Vingt-deux prénoms isolés, dont l'énumération est désormais superflue.

Féminins : 1. Elise (Elisa), 19. — 2. Emma, 17. — 3. Louise, 13. — 4. Marie (Maria), 12. — 5. Adèle, 8. — 6. Julie, Lina, Pauline et Rosine, 6. — 7. Cécile, Rosa et Zélie, 5. — 8. Eugénie, Evodie et Lise (Lisa), 4. — 9. Caroline, Henriette et Laure, 3. — 10. Anna, Clara, Rosalie et Sophie, 2. — 11. Vingt-trois prénoms isolés.

*8ème période : 1870—1879.*

418 enfants, dont 210 garçons et 208 filles.

741 prénoms au total, dont 375 masculins et 366 féminins.

108 prénoms simples, dont 60 masculins et 48 féminins.

310 prénoms doubles, dont 150 masculins et 160 féminins.

150 prénoms différents, dont 75 masculins et 75 féminins.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence :

Masculins : 1. Frédéric (Fritz), 31. — 2. Georges, 21. — 3. Louis, 19. — 4. Emile, 17. — 5. Henri et Paul, 16. — 6. César et Charles, 15. — 7. Alfred et Numa, 14. — 8. Jules, 12. — 9. Oscar, 11. — 10. Albert et Camille, 9. — 11. Arthur, Auguste, Edouard et Marc, 8. — 12. Arnold, Ernest et John, 7. — 13. Ami, François, Gustave, James et William (Willy), 6. — 14. Alcide, 5. — 15. Armand et Eugène, 4. — 16. Alexandre, David, Jean (Hans), Léon, Ulysse et Urie, 3. — 17. Achille, Alphonse, Casimir, Josué et Pierre, 2. — 18. Quarante prénoms isolés.

Féminins : 1. Marie (Maria), 43. — 2. Rose (Rosa), 32. — 3. Louise (Louisa), 24. — 4. Elise (Elisa) et Marguerite, 18. — 5. Julie (Julia), 16. — 6. Emma, 15. — 7. Berthe (Bertha) et Lise (Lisa), 13. — 8. Alice et Lina, 12. — 9. Zélie, 9. — 10. Ida, 8. —



11. Adèle, 7. — 12. Augusta, Cécile, Hélène, Jeanne et Marthe, 6. — 13. Anne (Anna) et Sophie, 5. — 14. Laure, Mathilde et Nelcy (Nelsy), 4. — 15. Elisabeth, Félicie Jenny et Léonie, 3. — 16. Aline, Amanda, Clara, Elvina, Eugénie, Eva, Fanny, Henriette, Hortense, Léonore (Eléonore), Rosine, Ruth, Sarah, Suzette et Valérie, 2. — 17. Trente-deux prénoms isolés.

*9ème période: 1900—1909.*

222 enfants, dont 120 garçons et 102 filles.  
 417 prénoms au total, dont 226 masculins et 191 féminins.  
 28 prénoms simples, dont 14 masculins et 14 féminins.  
 294 prénoms doubles, dont 106 masculins et 88 féminins.  
 140 prénoms différents, dont 66 masculins et 74 féminins.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence:

Masculins: 1. Georges, 18. — 2. Maurice, 10. — 3. Louis, 9. — 4. Edouard, Frédéric (Fritz) et Robert, 8. — 5. Albert, 7. — 6. Charles (Charly), Jean, Pierre, René, Ulysse et William (Willy), 6. — 7. Alfred, André, Henri, Jules, Paul et Samuel, 5. — 8. David, Emile et Numa, 4. — 9. Armand, Arthur, Auguste, César, Daniel, Fernand, Roger, Timothée et Victor, 3. — 10. Ali, Ami, Arnold, Ernest, Francis, Gustave, John, Joseph, Léopold, Vital et Wilhelm, 2. — 11. Vingt-quatre prénoms isolés.

Féminins: 1. Rose (Rosa), 12. — 2. Marguerite, 11. — 3. Yvonne, 9. — 4. Elise (Elisa), Julie (Julia) et Marie, 8. — 5. Jeanne, 7. — 6. Alice et Elisabeth, 6. — 7. Juliette et Louise, 5. — 8. Adèle, Edith, Hélène, Lina, Madeleine et Suzanne, 4. — 9. Antoinette, Blanche, Blurette, Cécile, Germaine, Ruth et Zélie, 3. — 10. Anaïse, Angéline, Anna, Betti, Eva, Ida, Léontine, Liliane, Mina, Nellie et Rosine, 2. — 11. Trente-neuf prénoms isolés.

*10ème période: 1910—1930.*

215 enfants, dont 103 garçons et 112 filles.  
 403 prénoms au total, dont 197 masculins et 206 féminins,  
 21 prénoms simples, dont 12 masculins et 19 féminins.  
 184 prénoms doubles, dont 91 masculins et 93 féminins.  
 179 prénoms différents, dont 81 masculins et 98 féminins.

Rang des prénoms d'après l'ordre de fréquence :

- Masculins : 1. Albert, 11. — 2. Willy, 9. — 3. Georges, 8. — 4. André, 7. — 5. Alfred, Emile, Jean, René et Roger, 6. — 6. Edouard, Frédéric (Fritz), Henri, Robert et Samuel, 5. — 7. César, Marcel, Numa, Paul et Pierre, 4. — 8. Charles, Claude, Daniel, Gilbert et Max, 3. — 9. Adamir, Aimé, Edgar, Elie, Emmanuel, Ernest, Gustave, James, Louis, Marc, Maurice, Otto, Philippe, Richard, Roland et Urie, 2. — 10. Quarante-et-un prénoms isolés.
- Féminins : 1. Marguerite, 14. — 2. Marie, 13. — 3. Rose (Rosa), 12. — 4. Alice, Louise et Odette, 7. — 5. Lucie (Lucy), 6. — 6. Emma, Irène et Madeleine, 5. — 7. Antoine, Cécile, Denise, Elise, Eugénie, Gilberte, Hélène, Ida, Juliette, Lina, Lydie (Lydia) et Olga, 3. — 8. Anne, Berthe, Blurette, Edith, Elisabeth, Elsa (Elsy), Georgette, Germaine, May, Myrielle (Murielle), Nelly, Renée, Ruth, Simone et Thérèse, 2. — 9. Soixante-deux prénoms isolés.

\* \* \*

Le tableau ci-après<sup>1)</sup> facilitera les comparaisons d'ensemble en groupant les indications numériques globales de nos dix périodes.

## II. Remarques suggérées par ce recensement.

Si l'on supposait, a priori, que le choix plus ou moins riche des prénoms employés est directement proportionnel au nombre total des enfants à dénommer, un rapide coup d'œil jeté sur le tableau récapitulatif (colonnes 2, 3, 5 et 7) suffirait à montrer que tel n'est point le cas. Côté garçons, pour deux totaux aussi voisins que 113 et 120 enfants, le nombre des différents prénoms varie du simple au triple exactement, de 22 à 66. Côté filles, la différence est encore plus grande puisque, si l'on compare les deux totaux presque identiques de 102 et 104, la variation dépasse le sextuple en passant de 12 à 74. Cette fluctuation paraît dépendre du temps. En effet, pour les six totaux voisins de 113, 115, 117 (deux fois), 118 et 120, le classement des différents prénoms de garçons selon leur ordre de fréquence donne, en les rapportant aux

<sup>1)</sup> Page 12 en haut.

Périodes	nombres d'enfants			nombres de prénoms				prénoms simples ou doubles			
	totaux	garçons	filles	masculins		féminins		masculins		féminins	
				totaux	différents	totaux	différents	simples	doubles	simples	doubles
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I 1660—1669	171	91	80	106	26	103	16	76	15	57	23
II 1690—1699	199	95	104	123	18	172	12	67	28	36	68
III 1720—1729	231	117	114	167	25	201	13	67	50	27	87
IV 1750—1759	231	113	118	187	22	208	14	41	72	28	90
V 1780—1789	223	118	105	201	23	154	20	35	83	56	49
VI 1810—1819	221	115	106	158	34	136	36	72	43	76	30
VII 1840—1849	227	117	110	176	49	160	45	58	59	60	50
VIII 1870—1879	418	210	208	375	75	366	75	60	150	48	160
IX 1900—1909	222	120	102	226	66	191	74	14	106	14	88
X 1910—1930	215	103	112	197	81	206	98	12	91	19	93
<i>Totaux</i>	2358	1199	1159	1916	—	1897	—	—	—	—	—

périodes établies, une suite à peu près constante: IV<sup>e</sup> période, 22 prénoms différents; V<sup>e</sup>, 23; III<sup>e</sup>, 25; VI<sup>e</sup>, 34; VII<sup>e</sup>, 49; IX<sup>e</sup>, 66. L'interversion de la III<sup>e</sup> et de la IV<sup>e</sup> périodes est sans importance étant donné qu'il n'y a entre elles qu'une différence insignifiante de trois unités. C'est ce que montre bien le même classement opéré sur les prénoms féminins: II<sup>e</sup> période, 12 prénoms différents; V<sup>e</sup>, 20; VI<sup>e</sup>, 36; VII<sup>e</sup>, 45; IX<sup>e</sup>, 74.

Examinons maintenant les rapports qui existent, au cours des 270 années sur lesquelles a porté notre enquête, entre les prénoms différents et les prénoms totaux, c'est-à-dire les relations que révèlent les colonnes 4 à 7 du tableau récapitulatif. Pour faciliter les confrontations, établissons d'abord ces rapports en pour cent du nombre des prénoms différents par rapport au nombre total des prénoms, suivant la formule  $100 \times \frac{\text{prénoms différents}}{\text{prénoms totaux}}$ . Nous obtenons la table que voici:

Périodes	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
Garçons . . .	24,5	14,6	15,0	11,8	11,4	21,5	27,8	20,0	29,0	41,1
Filles . . .	15,5	7,0	6,5	6,7	13,0	26,5	28,1	20,5	38,7	48,0

Il en résulte que le taux diminue d'abord régulièrement, jusqu'à la III<sup>e</sup> période pour les filles et à la V<sup>e</sup> pour les garçons, pour augmenter ensuite jusqu'à la fin et atteindre à la X<sup>e</sup> période une valeur approximativement double de celle du point de départ. Cela signifie que le stock des prénoms usités, après avoir subi une amputation durant les 70 premières années pour les prénoms féminins et les 130 premières années pour les masculins, se met subitement à croître entre le milieu du 18<sup>ème</sup> et le début du 19<sup>ème</sup> siècles. Il convient aussi de noter que, pour les filles, les taux, qui étaient inférieurs à ceux des garçons dans la première époque (périodes I à IV), deviennent ensuite supérieurs à eux (périodes V à X).

Il semble donc qu'il y ait là, à n'en juger encore que par ces chiffres globaux, une brusque rupture des traditions, dont les premiers effets se manifestent vers le milieu du 18<sup>ème</sup> siècle. Or, si l'on consulte les annales de la Côte-aux-Fées à cette date, on est surpris d'y constater un phénomène qui est une crise économique doublée d'une crise sociale. Voici comment Quartier-la-Tente s'exprime (op. cit. p. 288) : « Les années 1730 à 1750 constituent dans l'histoire de la Côte-aux-Fées une période critique. Obligés de contracter des dettes chez les riches particuliers des villages voisins par suite des charges qui pèsent sur eux — [il s'agit des charges d'assistance qui s'étaient accrues à la suite d'une augmentation relativement considérable de la population dans les trois localités de la mairie des Verrières au début du 18<sup>ème</sup> siècle] — les habitants de la Côte-aux-Fées, incapables de faire face à leurs obligations, se laissent aller à la démoralisation. Le pays est infesté de contrebandiers qui n'y apportent que la débauche et le scandale. Les familles se désorganisent; les enfants se pervertissent; les ivrognes se multiplient ». Il y a donc bien, en effet, rupture nette avec la tradition et le folkloriste n'est pas étonné de voir qu'elle se répercute jusque dans les prénoms attribués aux enfants qui viennent au monde après cette date.

Dernière constatation qu'il paraît utile de tirer du tableau récapitulatif, la coutume des prénoms doubles, d'abord peu répandue, puisque les prénoms masculins simples sont cinq fois plus nombreux dans la I<sup>ère</sup> période, s'implante peu à peu et finit par réduire les prénoms simples à la portion congrüe, presque au huitième seulement. Pour les filles, la différence

est moins marquée: elle va d'une majorité des prénoms simples d'environ deux fois et demie à une majorité des doubles d'à peu près quatre fois et demie. Les prénoms triples sont extrêmement rares.

\*            \*            \*

Ce sont là à peu près toutes les constatations intéressantes que permet de déduire du tableau récapitulatif la considération des chiffres globaux. Il est temps de passer à l'examen des prénoms eux-mêmes d'après leur classement par ordre de fréquence, c'est-à-dire selon la prédilection dont ils ont joui auprès de la population de la Côte-aux-Fées. Le tableau ci-après<sup>1)</sup> — qui donne une vue d'ensemble des variations, exprimées en pour-cent, des principaux *prénoms masculins* au cours des 270 années considérées — repose, pour chacun de ses chiffres, sur la convention suivante: le total des prénoms masculins d'une période est égal à 100 et le nombre de fois que se répète un même prénom durant cette période est transformé en pour-cent d'après la formule  $\frac{100 \times nP}{tP}$ , où  $nP$  est le chiffre du prénom donné et  $tP$  le total des prénoms masculins. Exemple: Le total des prénoms masculins de la I<sup>ère</sup> période étant 106 et le prénom Jean se répétant 15 fois, le taux de ce dernier est  $\frac{100 \times 15}{106} = 14,1 \%$ . Pour ne pas allonger démesurément ce tableau, on a omis les prénoms dont le coefficient de fréquence maximum durant les dix périodes n'atteint pas au moins 5 % et qui sont, pour cela même, d'un intérêt folklorique très mince.

Il ressort d'abord de ce tableau qu'aucun prénom n'atteint, dans une période quelconque, le cinquième du total des prénoms de la période; les deux fréquences maximum sont 18,9 % pour Louis et 18,4 % pour Henri dans la V<sup>e</sup> période. Les variations de la fréquence maximum vont donc, dans ce tableau, du simple au quadruple (5 à 20 %), du vingtième au cinquième.

Deux prénoms seulement: Henri et Louis, subsistent durant les dix périodes. Louis est le seul à offrir une courbe régulière de variation montant sans accroc jusqu'au maximum, situé au milieu exact des trois siècles dénombrés, pour décroître ensuite avec la même constance; tandis que

<sup>1)</sup> Page 15.

Prénoms	Périodes										total
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	
Abraham . . . . .	10,4	<b>13,0</b>	10,8	9,6	4,5	—	—	—	—	—	48,3
Albert . . . . .	—	—	—	—	0,5	—	2,3	2,4	3,1	<b>5,6</b>	13,9
Alexandre . . . . .	—	—	—	—	0,5	<b>5,1</b>	1,1	0,8	—	—	7,5
Alfred . . . . .	—	—	—	—	—	—	<b>5,7</b>	3,7	2,2	3,0	14,6
Ami . . . . .	—	—	—	—	—	<b>7,0</b>	2,8	1,6	0,8	—	12,2
Auguste . . . . .	—	—	—	—	1,5	<b>5,1</b>	<b>6,2</b>	2,1	—	—	14,9
Charles . . . . .	—	—	0,6	1,1	5,5	<b>8,2</b>	0,6	4,0	2,7	1,5	24,2
David . . . . .	8,5	<b>9,8</b>	4,2	9,1	8,0	4,4	1,7	0,8	1,8	—	48,3
Emile . . . . .	—	—	—	—	—	—	<b>5,7</b>	4,5	1,8	3,0	15,0
Etienne . . . . .	<b>6,6</b>	3,3	3,6	1,1	—	—	—	0,3	0,4	0,5	33,8
François . . . . .	2,8	7,3	<b>7,8</b>	6,4	7,5	1,9	0,6	1,6	—	0,5	36,4
Frédéric (Fritz) . .	—	—	0,6	4,8	5,0	4,4	4,0	<b>8,3</b>	3,5	2,5	33,1
Georges . . . . .	1,9	—	0,6	—	—	—	0,6	5,6	<b>8,0</b>	4,1	20,8
Gustave . . . . .	—	—	—	—	—	<b>7,0</b>	4,5	1,6	0,8	1,0	14,9
Henri . . . . .	10,4	2,4	6,6	11,8	<b>18,4</b>	15,2	5,1	4,3	2,2	2,5	78,9
Jacob . . . . .	6,6	<b>8,9</b>	3,0	4,3	2,5	0,6	0,6	0,3	—	—	26,8
Jacques . . . . .	8,5	<b>9,8</b>	9,6	9,6	6,0	1,3	—	0,3	0,4	—	45,5
Jean . . . . .	14,1	<b>16,2</b>	12,6	9,6	2,5	—	0,6	0,8	2,7	3,0	62,1
Jonas . . . . .	1,9	2,4	<b>6,0</b>	2,1	1,5	—	—	—	—	—	13,9
Jules . . . . .	—	—	—	—	—	3,2	<b>6,8</b>	3,2	2,2	0,5	15,9
Louis . . . . .	2,8	5,7	9,6	10,2	<b>18,9</b>	12,0	6,8	5,1	4,0	1,0	76,1
Pierre . . . . .	7,5	8,9	<b>12,6</b>	9,1	3,5	0,6	—	0,5	2,7	2,0	47,4
Ulysse . . . . .	—	—	—	—	—	—	<b>5,1</b>	0,8	2,7	—	8,6
Victor . . . . .	—	—	—	0,5	<b>6,0</b>	5,7	2,3	0,3	1,3	—	16,1

Les chiffres gras désignent la fréquence maximum de chaque prénom.



l'augmentation de fréquence d'Henri subit, dès le point de départ, une étonnante fluctuation. Quatre autres prénoms manquent seulement durant une période, qui est toujours dans la seconde moitié de nos 270 ans: David, François, Jean et Pierre.

Quant à la fréquence maximum encore, les 24 prénoms forment assez bien 3 groupes: 1. Louis, Henri et Jean (18,9 à 16,2); 2. Abraham et Pierre (13,0 et 12,6); 3. David, Jacques, Jacob, Frédéric, Charles, Georges, François, Ami, Gustave, Jules, Etienne, Auguste, Jonas, Victor, Alfred, Emile, Albert, Alexandre et Ulysse (9,8 à 5,1).

Si l'on considère la date des différents maximum, on constate non sans surprise que les 24 prénoms principaux se partagent exactement en deux groupes égaux. Le premier comprend les 12 prénoms dont le maximum tombe dans l'une des 5 premières périodes: Abraham, David, Etienne, François, Henri, Jacob, Jacques, Jean, Jonas, Louis, Pierre et Victor, soit à peu de chose près tous ceux de la I<sup>e</sup> période. Dans le second groupe rentrent les 12 prénoms qui ont leur maximum durant l'une des 5 dernières périodes: Albert, Alexandre, Alfred, Ami, Auguste, Charles, Emile, Frédéric, Georges, Gustave, Jules et Ulysse.

Selon les différentes périodes, les maximum se répartissent comme suit: I<sup>e</sup> période, 1 maximum; II<sup>e</sup>, 5; III<sup>e</sup>, 3; IV<sup>e</sup>, 0; V<sup>e</sup>, 3; VI<sup>e</sup>, 4; VII<sup>e</sup>, 5; VIII<sup>e</sup>, 1; IX<sup>e</sup>, 1; X<sup>e</sup>, 1. Ils sont particulièrement nombreux à la II<sup>e</sup> et à la VII<sup>e</sup> périodes. Ces prénoms sont: pour la II<sup>e</sup> période, Abraham, David, Jacob, Jacques et Jean; et pour la VII<sup>e</sup>, Alfred, Auguste, Emile, Jules et Ulysse. Autour de ces maximum, ceux des autres périodes se groupent en deux catégories distinctes séparées par l'absence de maximum à la IV<sup>e</sup> période. La I<sup>e</sup> période ne comptant qu'un maximum et la III<sup>e</sup> en possédant 3, on a ainsi une catégorie de 9 maximum qui représentent le contingent des anciens prénoms: Abraham, David, Etienne, François, Jacob, Jacques, Jean, Jonas et Pierre. Ce sont tous des prénoms religieux empruntés soit à l'Ancien (4), soit au Nouveau Testament (3), soit aux saints catholiques (2), ce qui confirme une fois de plus le fait bien connu que la Réforme n'a pas aboli immédiatement les prénoms catholiques. Quant à la seconde catégorie, qui groupe 15 maximum répartis sur les 6 dernières périodes, elle fournit le contingent des prénoms

plus modernes: Albert, Alexandre, Alfred, Ami, Auguste, Charles, Emile, Frédéric, Georges, Gustave, Henri, Jules, Louis, Ulysse et Victor. Il faut toutefois remarquer que si la grande vogue d'Henri et de Louis est bien comprise entre la IV<sup>e</sup> et la VI<sup>e</sup> périodes, ces deux prénoms, comme on l'a déjà signalé, appartiennent aussi à la première catégorie.

En définitive, on peut donc distinguer *trois groupes de prénoms masculins*:

- 1<sup>o</sup> Deux prénoms s'étendent sur toutes les dix périodes considérées.
- 2<sup>o</sup> Neuf prénoms sont caractéristiques des trois premières périodes.
- 3<sup>o</sup> Treize prénoms sont caractéristiques des six dernières périodes.

Observons que cette division en deux époques correspond exactement à la scissure que nous avons été amenés à fixer vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle en confrontant simplement les rapports que nous avons établis entre les différents prénoms et les totaux de tous les prénoms recensés, brisure qui est ainsi confirmée et précisée.

Encore quelques remarques à propos de certains prénoms intéressants. Les *prénoms bibliques* sont des plus goûtés au 17<sup>e</sup> siècle: sur 26 prénoms de la I<sup>e</sup> période, pas moins de 16 sont empruntés à la Bible (11 prénoms représentant 38,5 % de tous les prénoms à l'Ancien Testament, 5 ou 31,9 % au Nouveau Testament) totalisant 70,4 %. Pour la II<sup>e</sup> période, le total monte même à 78,8 % (9 prénoms, 43 %, de l'Ancien et 4 prénoms, 35,8 %, du Nouveau Testament), soit 13 prénoms sur 19. Dans la III<sup>e</sup> période, avec 13 prénoms sur 27, la proportion s'abaisse à 67,1 % (9 prénoms, 31,8 % de l'Ancien et 4 prénoms, 35,3 %, du Nouveau Testament), pour diminuer du plus en plus avec le temps.

Un prénom dont l'origine paraît facile à déterminer est celui de Frédéric: en 1707, la principauté de Neuchâtel se donne comme suzerain Frédéric I<sup>er</sup> de Prusse et en 1725 apparaît le premier Frédéric<sup>1)</sup> sous la forme semi-allemande Frédrich, qui devait persister jusqu'à nos jours tantôt comme Frédéric tantôt comme Fritz.

<sup>1)</sup> Il est, du reste, possible que ce prénom soit apparu dans l'intervalle entre la II<sup>e</sup> et la III<sup>e</sup> périodes. Signalons, en contre partie, que les nombreux Frédéric-Guillaume de Prusse n'ont été les parrains d'aucun enfant de la Côte-aux-Fées et que, dans notre dénombrement, Guillaume n'apparaît que dans la VII<sup>e</sup> période (1840—1849).

Il est, par contre, bien ardu de décider si Emile, qui n'apparaît qu'en 1842 et tout de suite avec la fréquence maximum, doit ou non sa prédilection à la vogue du roman de Rousseau, paru 80 ans plus tôt; de même qu'il n'est guère possible de savoir dans quelle mesure le double prénom de Jean-Jacques doit sa popularité au philosophe genevois, 1712 à 1778, soit III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> périodes) puisqu'il existe déjà dans nos I<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> périodes; il est vrai qu'il est un peu plus fréquent du vivant de Rousseau, mais non dans une proportion considérable.

Un phénomène curieux qui se manifeste durant la seconde époque, groupant les cinq dernières périodes, est caractérisé par l'abondance des *prénoms anglais*, du reste plus divers que nombreux. C'est alors qu'on voit apparaître et se multiplier: Alfred, James, William à la VII<sup>e</sup> période; Arthur, Edouard, John à la VIII<sup>e</sup>; Edgar, Francis, Richard à la IX<sup>e</sup>. Les dernières périodes, au surplus, affectionnent les *prénoms étrangers* qu'ils soient germaniques (Clovis, Frédéric, Gottfried, Gottlieb, Otto, Ulrich ou Wilhelm), scandinaves (Eric, Gustave ou Oscar), slaves (Serge), turcs (Omer, Zélim) ou romains (Camille, César, Numa, voire Sénéca).

Parmi les prénoms mineurs plus français de forme, il en est beaucoup d'étranges ou de surprenants à la Côte-aux-Fées, principalement dans les périodes les plus récentes. En voici quelques exemples remarquables: Adamir, Adémar, Alcide, Aramis, Casimir, Irénée, Narcisse, Onésime, Philémon, Vital. M. Eugène Piaget, procureur général à Neuchâtel, qui connaît bien ce village, me communique qu'on y lisait beaucoup autrefois les romans d'Eugène Sue (1804--1857), en particulier ses *Mystères de Paris*, et que plusieurs de ces prénoms qu'on s'étonne de découvrir dans un village jurassien en proviennent. Il est possible que les autres découlent également d'une littérature analogue. La recherche des sources ne manquerait pas d'intérêt, mais elle concerne l'historien davantage que le folkloriste puisqu'il s'agit là de prénoms peu fréquents, donc plus soumis à la mode qu'à la tradition.

Avant de passer aux prénoms féminins, esquissons encore une rapide statistique des prénoms masculins. En calculant le nombre de prénoms qui sont nécessaires à chaque période, si on ne prend que ceux dont la fréquence est la plus grande, pour avoir le quart, la moitié et les trois quarts des totaux de chaque période, on obtient le tableau suivant:

Périodes										
%	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
25	2	2	2	2	1	2	4	4	5	6
50	5	4	4	5	4	5	9	11	15	16
75	9	7	8	8	8	10	17	23	30	36
100	26	18	25	22	23	34	49	75	66	81

Cela signifie que si 2 prénoms réunissent le quart des totaux durant les 6 premières périodes, il en faut de 4 à 6 pour les suivantes ; que si 4 à 5 suffisent, pendant les mêmes 6 périodes, à totaliser la moitié des prénoms, il en faut de 9 à 16 par la suite ; et que pour avoir les trois quarts du montant total, de 7 à 10 y suffisent jusqu'à la VI<sup>e</sup> période tandis qu'on doit aller jusqu'à 36 dans la dernière. On voit encore que, dans la I<sup>e</sup> période, les trois chiffres en question sont à peu près dans l'ordre du simple au double et au quadruple, mais dans la X<sup>e</sup> période la progression est beaucoup plus rapide, allant du simple au triple et au sextuple. Cette pulvérisation des prénoms — qui va de 18 prénoms différents à 81! avec une moyenne de 23 prénoms pour le total des 5 premières périodes et de 61 pour les 5 dernières — montre combien les traditions, assez strictes au début, finissent par se fondre dans l'arbitraire individuel. Ici la limite majeure est entre la VI<sup>e</sup> et la VII<sup>e</sup> périodes, soit vers le tiers du 19<sup>e</sup> siècle.

\* \* \*

Commençons l'étude des *prénoms féminins* par un tableau des coefficients de fréquence des principaux prénoms sur la même base que celui des prénoms masculins (voir p. 20).

La première constatation que permet ce tableau est importante : si le maximum des différents prénoms féminins (98) dépasse celui des prénoms masculins (81), il n'en est pas moins vrai que le nombre des prénoms féminins majeurs, c'est-à-dire les plus fréquents (16), est sensiblement plus faible que celui des prénoms masculins essentiels (24), la proportion étant de 2 à 3. Cela signifie que l'attachement à la tradition est plus grand pour les premiers que pour les seconds ; et si l'on ne risque guère de se tromper en supposant que les mères ont toujours été plus libres de dénommer leurs filles,

Prénoms	Périodes										total
	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	
Adèle . . . . .	—	—	—	—	—	11,8	5,0	1,9	2,1	0,5	21,3
Anne . . . . .	9,7	3,5	1,5	2,9	2,6	—	1,2	1,4	1,0	1,0	24,8
Catherine . . . . .	—	—	6,0	4,3	3,9	1,5	—	—	—	—	15,7
Elise . . . . .	—	—	—	0,5	—	5,9	11,9	4,9	4,2	1,4	28,8
Emma . . . . .	—	—	—	—	—	—	10,6	4,1	0,5	2,4	17,6
Henriette . . . . .	—	—	—	2,9	14,3	16,9	1,9	0,5	—	—	36,5
Jeanne . . . . .	13,6	21,5	14,9	17,8	5,2	—	—	1,6	3,7	0,5	78,8
Julie . . . . .	—	—	—	—	10,4	6,6	3,7	4,4	4,2	—	29,3
Louise . . . . .	—	—	—	—	13,0	11,8	8,1	6,6	2,6	3,4	45,5
Madeleine . . . . .	1,0	1,7	8,0	1,4	—	—	—	0,3	2,1	2,4	16,9
Marguerite . . . . .	7,8	11,0	14,9	14,4	5,2	—	—	4,9	5,8	6,7	70,7
Marie . . . . .	29,1	34,3	29,4	33,7	20,8	4,4	7,5	11,7	4,2	6,2	181,3
Rose . . . . .	—	—	—	4,8	4,5	—	3,1	8,7	6,3	5,8	33,2
Sarah . . . . .	8,7	7,0	2,5	0,5	—	—	—	0,5	—	0,5	19,7
Suzanne . . . . .	11,6	12,8	15,4	13,9	7,8	1,5	—	—	2,1	0,5	65,6
Zélie . . . . .	—	—	—	—	—	6,6	3,1	2,5	1,6	—	13,8

tandis que les pères se réservaient la décision finale en ce qui concerne les fils, on peut voir dans le plus grand conformisme des prénoms féminins une confirmation d'un fait d'observation courante en matière de folklore, à savoir le plus grand conservatisme des femmes.

Deuxième remarque, qui est en quelque mesure la conséquence de la première, le maximum absolu de fréquence (34,3 %) est sensiblement plus élevé que chez les garçons (18,9 %) puisqu'il est près du double de celui-ci. Les variations de la fréquence maximum vont donc du simple au septuple (5 à 35 %), du vingtième au tiers. A noter aussi que la fréquence immédiatement inférieure au maximum (21,5 %) dépasse également le maximum des garçons. Ces deux prénoms majeurs sont: Marie et Jeanne.



Par contre, un seul prénom subsiste durant les dix périodes et, comme de juste, c'est celui de Marie, qui est, à tous points de vue, le prénom féminin par excellence: il occupe, quant à la fréquence, le premier rang dans 6 périodes et le second dans une autre. Seul un second prénom, celui d'Anne, ne fait défaut qu'à une période; tous les autres apparaissent plus fragmentairement.

Sous le rapport de la fréquence maximum toujours, nos 16 prénoms se répartissent entre 4 groupes assez homogènes: 1. Marie et Jeanne (34,3 et 21,5); 2. Henriette, Suzanne, Marguerite et Louise (16,9 à 13,0); 3. Elise, Adèle, Emma, Julie, Anne, Rose, Sarah et Madeleine (11,9 à 8,0); 4. Zélie et Catherine (6,6 et 6,0).

Pour la date des fréquences maximum, les prénoms féminins se divisent nettement en deux groupes. Le premier comprend 8 prénoms dont le maximum tombe sur l'une des 3 premières périodes: I<sup>e</sup> Anne et Sarah; II<sup>e</sup> Jeanne et Marie; III<sup>e</sup> Catherine, Madeleine, Marguerite et Suzanne. Séparé du premier groupe par l'absence de maximum à la IV<sup>e</sup> période, le second englobe les 8 autres prénoms qui se répartissent ainsi selon les périodes: V<sup>e</sup> Julie et Louise; VI<sup>e</sup> Adèle, Henriette et Zélie; VII<sup>e</sup> Elise et Emma; VIII<sup>e</sup> Rose. Les deux dernières périodes n'offrent aucun maximum. Cela correspond à peu près au classement des prénoms de garçons<sup>1)</sup>. Dans les deux cas, le total des prénoms se partage en deux moitiés égales; dans les deux cas, il n'y a aucun maximum dans la IV<sup>e</sup> période. Si la V<sup>e</sup> période a été attribuée au premier groupe chez les garçons, c'est que les deux prénoms qui y ont leur maximum apparaissent dès le début et sont caractéristiques de ce premier groupe. En revanche, les deux prénoms féminins qui ont leur maximum dans la V<sup>e</sup> période manquent totalement au premier groupe et sont caractéristiques du second. Qu'est-ce que cela signifie? C'est que bien que, d'une façon générale, les prénoms féminins suivent la tradition de plus près que ceux de garçons, les premiers effets du changement de tradition se marquent environ cinquante ans plus tôt chez les filles.

En résumé, on peut distinguer *trois groupes de prénoms féminins*:

<sup>1)</sup> Page 15.



1<sup>o</sup> Un prénom s'étend sur toutes les dix périodes considérées.

2<sup>o</sup> Sept prénoms sont caractéristiques des trois premières périodes.

3<sup>o</sup> Huit prénoms sont caractéristiques des périodes V à VII.

La rupture d'avec la tradition tombe ici aussi sur le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, mais elle est un peu moins brutale que chez les prénoms masculins et c'est là que se marque l'esprit conservateur de la femme. Mais une fois l'élan donné, la réaction est plus forte encore que chez les prénoms masculins, la pulvérisation plus accentuée et plus rapide, comme le montre le tableau suivant où est indiqué le nombre de prénoms compris dans le quart, la moitié ou les trois quarts du montant total :

		Périodes									
%	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	
25	1	1	1	1	1	2	2	3	5	5	
50	3	2	2	2	3	6	7	8	14	18	
75	5	4	4	4	6	11	15	20	31	46	
100	16	12	13	14	20	36	45	75	74	98	

Cependant que la progression est lente pour le premier quart, on distingue pour les autres quarts un hiatus entre la V<sup>e</sup> et la VI<sup>e</sup> périodes où les chiffres doublent à peu près. Là encore, il y a une avance nette des filles sur les garçons, avance qui est de l'ordre d'une génération. D'une façon générale et pour chaque quart, l'augmentation est plus forte que pour les prénoms masculins : quintuple pour le premier quart, octuple pour le dernier, nonuple pour le deuxième, dodécuple même pour le troisième quart, tandis qu'elle n'est que quadruple pour le troisième quart des prénoms masculins et triple seulement pour les trois autres quarts. C'est de nouveau au troisième quart que la différence est la plus marquée entre la I<sup>e</sup> et la X<sup>e</sup> périodes, où les chiffres sont respectivement le quintuple et le nonuple de ceux du premier quart.

Les prénoms féminins de la I<sup>e</sup> période, comme les masculins correspondants, ont un caractère *religieux* prononcé. Marie, le nom de la Vierge, et Anne, celui de la mère de celle-ci, sont les plus certains héritages du catholicisme en terre protestante. L'origine biblique de Madeleine est d'autant mieux assurée que, lorsque ce prénom est associé à un

autre, on le rencontre généralement sous la forme de Marie-Madeleine, rappelant la femme de Magdala qui oignit les pieds de Jésus dans la maison de Simon. Tandis que Sarah était le prénom de l'épouse d'Abraham, Suzanne fut, d'après un livre apocryphe de l'Ancien Testament, l'objet de la convoitise de deux vieillards et le sujet d'une multitude de tableaux. C'est aussi dans l'Ancien Testament qu'on trouve Esther et Judith, et dans le Nouveau, Salomé. Quant à Elisabeth, il est difficile de savoir si l'on pensait à la mère de Jean-Baptiste ou à la sainte hongroise que l'Eglise catholique fête le 19 novembre; de même, pour Marguerite, on a le choix entre deux saintes du calendrier catholique, la vierge d'Antioche, contemporaine selon la légende de l'empereur Dioclétien, et une descendante d'Edouard le Confesseur. Parmi les autres prénoms de la I<sup>e</sup> période, Anthoina, Guillauma, Jaqua et Jeanne sont simplement le féminin de prénoms masculins aimés.

Appréciés en chiffres, les prénoms bibliques se répartissent ainsi, en y comprenant Elisabeth: I<sup>e</sup> période: 9 prénoms bibliques sur 16, avec 65,9 % (Ancien Testament 4 et 24,1 %; Nouveau Testament 5 et 41,8 %); II<sup>e</sup>: 8 sur 12, avec 65,1 % (A. T. 3 et 22,7 %; N. T. 5 et 42,4 %); III<sup>e</sup>: 7 sur 13, avec 60,8 % (A. T. 4 et 21,9 %; N. T. 3 et 38,9 %); IV<sup>e</sup>: 6 sur 14, avec 52,9 % (A. T. 3 et 14,9 %; N. T. 3 et 38,0 %). Tous ces chiffres sont un peu inférieurs à leurs correspondants côté garçons et, à l'inverse de ces derniers, la part du Nouveau Testament l'emporte sur l'apport de l'Ancien.

Les *prénoms étrangers* sont aussi moins nombreux que chez les garçons; en voici les principaux: Alice, Daisy, Dolly, Edith, Ethel, Gladys, Jenny, Lucy, May, Nancy, Nelcy, pour les britanniques; Frénély, Gertrude, Heidi, pour les allemands; Maud pour les scandinaves; Nadia et Olga pour les russes.

Parmi les *prénoms étranges* qu'on s'étonne de rencontrer à la Côte-aux-Fées, citons: Anaïse, Bérangère, Bernadette, Clorinda, Cydalie, Daveline, Evodie, Inésile, Isaline. Plusieurs d'entre eux font l'effet d'être sortis tout chauds de romans-feuilletons qui avaient suscité l'enthousiasme des mères.

Un des caractères les plus frappants des prénoms féminins, par opposition aux masculins, est le goût pour les *diminutifs* qui, rares durant les premières périodes, se multiplient dans les dernières. C'est surtout le suffixe *-ette* qui est abondamment représenté; si, au début, il a servi à former

des féminins à partir de masculins: Henriette et Pierrette, qui ne sont pas de vrais diminutifs, plus tard il a permis de créer des doublets: Annette à côté d'Anne, Antoinette qui a remplacé l'ancien Anthoina; Juliette, Mariette, Rosette, Suzette, Yvette à côté de Julie, Marie, Rose, Suzanne et Yvonne. On rencontre aussi la terminaison *-ine*: Adeline doublet d'Adèle, Augustine diminutif d'Augusta, Eveline et Marceline à côté d'Eve et de Marcelle. Il y a enfin des prénoms, Rose par exemple, qui possèdent plusieurs diminutifs: Rosalie, Rosette et Rosine.

\* \* \*

*Les prénoms doubles*, tant masculins que féminins, suivent le sort général des prénoms, c'est-à-dire qu'ils sont également traditionnels aussi longtemps que les prénoms pris isolément le sont et qu'ils abandonnent toute régularité quand ceux-ci perdent leurs attaches avec la tradition. Or, c'est dans cette seconde époque qu'ils majorisent les prénoms simples (pour les filles toutefois, la majorisation débute déjà à la seconde période) et l'on serait tenté d'apercevoir dans ce fait un nouveau signe d'affaiblissement des traditions. Il est donc sans intérêt de considérer les prénoms au-delà de la III<sup>e</sup> période.

Dans la I<sup>e</sup> période, 7 prénoms masculins forment les 15 prénoms doubles recensés: Jean-Pierre 6; Jean-François et Jean-Louis 3; Jean-Jacques 2; David-Henri 1. Comme de juste, c'est Jean, le prénom favori de cette période et des suivantes, qui, apparaissant 4 fois sur 5 combinaisons, occupe la place du lion. — Pour les filles, il y a 23 prénoms doubles dont 4 différents avec 5 prénoms, et Marie, le prénom par excellence, apparaît dans les cinq: Jeanne-Marie 12; Anne-Marie 9; Anthoina-Marie et Marie-Madeleine 1.

Dans la II<sup>e</sup> période, 28 prénoms doubles masculins dont 8 différents composés de 10 prénoms: Jean-Pierre 7; Jean-Jacques 6; François-Louis 4; Jean-Louis 3; Jean-François 3; Pierre-Nicolas et David-Henri 2; Jacob-Abraham 1. C'est encore Jean qui apparaît le plus souvent: 4 fois. — Pour les filles, 68 prénoms doubles se réduisent à 10 combinaisons de 9 prénoms: Jeanne-Marie 26; Suzanne-Marie 17; Anne-Marie 6; Jeanne-Marguerite 5; Marie-Marguerite 4; Marie-Madeleine et Suzanne-Marguerite 3; Jeanne-Esther 2; Jeanne-Esabeau et Marie-Elisabeth 1. Marie apparaît ainsi 6 fois et Jeanne 4.

Dans la III<sup>e</sup> période, les 50 prénoms doubles masculins se réduisent à 24 combinaisons de 16 prénoms dont les principales sont: Jean-Jacques 9; Jean-Pierre 5; Pierre-Louis 4; Jacques-Henri, Pierre-Isaac, Pierre-Abraham et Jonas-Louis 3. Les prénoms les plus fréquents sont: Louis 8 fois; Pierre 7; Jean et François 6; Henri 5. — Pour les filles, il n'y a pas moins de 87 prénoms doubles sous forme de 16 combinaisons de 9 prénoms, dont les principales sont: Suzanne-Marie 16; Jeanne-Marie 14; Marie-Madeleine 12; Jeanne-Marguerite 10; Marie-Marguerite 9; Suzanne-Marguerite 8. Les prénoms les plus fréquents sont: Marie 6 fois; Jeanne et Suzanne 5; Catherine et Marguerite 4.

On le voit, l'étude des prénoms doubles n'apporte rien de nouveau; elle montre simplement, ce qu'on pouvait supposer a priori, que ces combinaisons sont généralement faites des prénoms simples les plus fréquents. Deux prénoms masculins ont, au cours des trois périodes considérées, une fréquence qui les sort un peu au-dessus des autres; ce sont: Jean-Pierre et Jean-Jacques. Un seul prénom féminin, Jeanne-Marie, peut se prévaloir de la même distinction. Tout cela n'a pas beaucoup d'importance comme nous le verrons en recherchant les causes qui établissent et maintiennent la tradition en matière de prénoms.

\* \* \*

Nous pouvons maintenant résumer les **résultats définitifs** de l'analyse des prénoms de la Côte-aux-Fées de 1660 à 1930.

1<sup>o</sup> D'après le total des fréquences des dix périodes<sup>1)</sup>, les principaux prénoms usités durant ces 270 années sont, dans l'ordre de prédilection:

Masculins. — 1. Henri; 2. Louis; 3. Jean; 4. Abraham; 5. David; 6. Jacques; 7. Pierre.

Féminins. — 1. Marie; 2. Jeanne; 3. Marguerite; 4. Suzanne; 5. Louise; 6. Henriette.

Ce sont exactement les mêmes que l'on obtient si l'on considère les maximum absolus de fréquence; seul l'ordre est légèrement différent. Nous avons donc bien là les prénoms favorisés à la Côte-aux-Fées du 17<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup> siècles. A part Louise et Henriette, ils appartiennent tous à la première des deux époques que nous avons été amenés à distinguer (voir ci-dessous).

<sup>1)</sup> Voir tableaux pages 15 et 20.

2<sup>o</sup> Les 40 prénoms majeurs, quel que soit leur genre, se répartissent, de part et d'autre de la IV<sup>e</sup> période, en deux groupes, un ancien et un récent. Ce sont pour la première catégorie ou époque: Abraham, David, Etienne, François, Jacob, Jacques, Jean, Jonas et Pierre, soit 9 masculins, et Anne, Catherine, Jeanne, Madeleine, Marguerite, Marie, Sarah et Suzanne, soit 8 féminins; pour la seconde catégorie ou époque: Albert, Alexandre, Alfred, Ami, Auguste, Charles, Emile, Frédéric, Georges, Gustave, Henri, Jules, Louis, Ulysse et Victor, soit 15 masculins, et Adèle, Elise, Emma, Henriette, Julie, Louise, Rose et Zélie, soit 8 féminins. Cette division paraît correspondre à une altération sociale survenue vers 1730 et signalée par les historiens de la Côte-aux-Fées.

\*                    \*

Si ce rapprochement est exact, nous aurions là la réponse à l'une des questions que nous nous sommes posées au début de notre étude. La cause première de la variabilité des prénoms doit être recherchée dans l'abandon des traditions jusqu'alors en honneur et cela sous l'effet de la misère et de la démoralisation. Dès lors, la voie était ouverte à la pénétration des modes étrangères et c'est ainsi que se sont introduits ces prénoms surprenants qu'on allait chercher dans la littérature française de bas étage, les histoires de Sue et les romans feuilletons, et ces prénoms anglais, scandinaves ou russes qu'on est surpris de découvrir sur ce haut plateau resté si longtemps à l'écart du cosmopolitisme. L'émigration saisonnière qui, vers le milieu du 18<sup>e</sup> siècle, dispersait régulièrement nombre d'ouvriers de la Côte-aux-Fées dans les diverses parties de la Suisse romande<sup>1)</sup> a pu avoir aussi pour effet d'y amener mainte mode étrangère. Enfin, depuis la construction des routes carrossables, la région est moins isolée qu'autrefois et, par conséquent, plus ouverte aux influences du dehors, que favorisa également l'introduction, vers 1700, de l'industrie horlogère. La variabilité des prénoms est ainsi largement justifiée.

Reste à expliquer le phénomène opposé, je veux dire la constance des prénoms jusqu'au 17<sup>e</sup> siècle et, dans une certaine mesure, leur persistance au-delà de cette date. La raison en réside dans une coutume qui fut autrefois générale et en tout cas strictement observée à la Côte-aux-Fées des siècles durant:



celle de donner au baptisé le prénom de son parrain ou de sa marraine. Dans une localité aussi peu peuplée que l'était alors la Côte-aux-Fées, les prénoms sont peu nombreux également et — à condition bien entendu de choisir les parrains dans la paroisse, ce qui était le cas le plus fréquent — l'on retombe forcément toujours sur les mêmes noms. Toutefois, cela ne saurait suffire à assurer la prédominance persistante de certains prénoms de préférence à d'autres, car, nous l'avons vu<sup>1)</sup>, le nombre des prénoms différents n'est pas nécessairement proportionnel au nombre total des prénoms ou à celui des nouveaux-nés. Il faut donc autre chose et voici quoi: très souvent, les parrains et marraines sont pris dans la famille même de l'enfant, d'abord les oncles et tantes, surtout du côté paternel, puis les grands-parents. Le nombre des parrains, requis ou habituel, a varié avec le temps: au 17<sup>e</sup> siècle, l'enfant avait deux parrains mâles; de 1700 à 1702, on lui donnait volontiers deux parrains et deux marraines, et depuis 1703, un règlement de la Vénérable classe pastorale a réduit le nombre à un parrain et une marraine. Dès ce moment, on a volontiers choisi comme parrain et marraine des personnes apparentées entre elles: frère et sœur ou époux. Lorsque les premiers ou, ce qui était le plus fréquent, l'un des parrains époux était, en outre apparentés à l'enfant, il est évident que leurs prénoms n'apportaient guère de changements dans la liste des prénoms courants de la famille du nouveau-né; les prénoms traditionnels n'en pouvaient que se trouver confirmés et renforcés. Dans l'autre cas, ou bien, du fait de la faveur générale de certains prénoms, la tradition familiale n'était pas modifiée ou bien, au contraire, il s'introduisait ainsi dans la famille de nouveaux prénoms, qui pouvaient devenir héréditaires à leur tour. Enfin, quand il était de règle de prénommer l'enfant d'après ses grands-parents, il en résultait dans la famille une alternance régulière des prénoms selon les générations. Ajoutons à cela les cas, non rares, où l'enfant se voyait attribuer le prénom de son père ou de sa mère, et l'on comprendra comment, de famille en famille, a pu se constituer ce choix constant des prénoms favoris que nous avons mis en évidence à la Côte-aux-Fées.

Qu'en est-il des prénoms doubles à cet égard? Quand régnait la coutume des deux parrains mâles, les mêmes facteurs

<sup>1)</sup> Page 11.



que nous venons d'évoquer pouvaient, jusqu'à un certain point, aboutir aux mêmes effets; mais ceux-ci n'étaient guère sensibles du fait qu'alors la pratique des prénoms doubles était exceptionnelle. Lorsqu'elle est devenue générale, l'enfant n'avait plus qu'un parrain de son sexe, c'est-à-dire qu'en tout cas, le choix du second prénom était laissé à la libre volonté des parents, lesquels tenaient compte de circonstances éventuelles (égards de famille ou d'amitié, par exemple) ou n'écoutaient que leurs goûts personnels. Par conséquent, les raisons qui ancreraient les prénoms simples dans une famille se trouvaient bien affaiblies quant aux prénoms doubles et ainsi s'explique le peu d'intérêt que nous avons trouvé dans l'étude de ces prénoms.

### III. Vérifications indirectes.

Il serait souhaitable de contrôler les résultats auxquels nous sommes parvenus en considérant tout l'ensemble de la population par l'étude des familles les plus répandues. Malheureusement, il n'existe pas d'arbre généalogique concernant des familles de la Côte-aux-Fées et le folkloriste ne saurait, faute de temps, s'atteler à une tâche d'aussi longue haleine. Est-il possible de se tirer d'embarras par la comparaison avec des familles de localités voisines dont les conditions seraient aussi semblables qu'on peut le souhaiter de celles de la Côte-aux-Fées? J'ai espéré trouver ce terme de confrontation dans une famille de Buttes, village du haut Val-de-Travers qui a un moindre caractère industriel que les autres localités du vallon: la *famille Leuba*, qui est, par bonheur, originaire aussi de la Côte-aux-Fées. Les archives d'Etat de Neuchâtel possèdent un arbre généalogique manuscrit de cette famille s'étendant de 1429 à 1910 et comprenant 12 générations avec 190 membres de sexe masculin. Malgré toutes les similitudes que peuvent présenter les conditions sociales à Buttes et à la Côte-aux-Fées, il reste cependant assez de différences pour que la comparaison ne soit pas absolument probante. D'autre part, l'écart de près de cinq siècles qui sépare la première génération de la dernière et qui dépasse de quelque deux cents ans l'étendue de nos investigations à la Côte-aux-Fées impose également des réserves. Toutefois, il semble que cette confrontation puisse fournir quand même des indications utiles

et qu'en particulier, les coïncidences qui existeraient éventuellement auraient, pour ces raisons mêmes, plus d'importance que les divergences.

Voici donc l'ordre de fréquence des principaux prénoms de la famille Leuba : 1. Abraham sous la forme neuchâteloise d'Abram, 29; 2. Pierre, 26; 3. Antoine, 24; 4. Jacques, 22; 5. Jean, 19; 6. David, 12; 7. Etienne et Guillaume, 10; 8. Simon, 8; 9. Georges, 7; 10. Daniel, 6. Nous constaterons d'abord qu'aucun de ces prénoms n'est inconnu à la Côte-aux-Fées. En second lieu, nous retrouvons là 5 des 7 prénoms principaux de la Côte-aux-Fées<sup>1)</sup>, quoique dans un ordre un peu différent: Jean, Abraham, David, Jacques et Pierre; chose curieuse, ceux qui manquent sont précisément les plus fréquents de la Côte-aux-Fées: Henri et Louis. Troisièmement, 7 des prénoms Leuba sont au nombre des 24 prénoms majeurs de la Côte-aux-Fées<sup>2)</sup>; aux cinq précédemment cités s'ajoutent encore Etienne et Georges; 4 sont en dehors de la liste des prénoms majeurs: Antoine, Guillaume, Simon et Daniel. Dans l'ensemble donc, les résultats statistiques de la Côte-aux-Fées sont plutôt confirmés qu'infirmés dans la famille Leuba. Et si l'on y réfléchit, il est difficile d'exiger davantage, les statistiques étant d'autant plus exactes qu'elles portent sur un plus grand nombre de données et celles-ci étant, par la force des choses, beaucoup moins abondantes dans une seule famille, même fort prolifique.

La généalogie des Leuba a encore pour nous un second intérêt: elle va nous permettre de constater ces phénomènes de *persistance de certains prénoms* à travers les générations d'une même famille que nous avons vu être la raison des prénoms favoris. Quelques exemples choisis parmi les plus convaincants le montreront:

Guillaume I a pour descendants successifs: Nicolas I, Guillaume IV, Guillaume VI, Guillaume VII, Guillaume IX et ce dernier à un neveu de nom de Guillaume X.

De son fils Jacques V, Antoine I a pour petit-fils Antoine V dont le petit-fils est Antoine XXII. De son fils Jean VI, Antoine I a également pour petit-fils et arrière-petit-fils Antoine VII et Antoine XV. D'autre part, la descendance du même Antoine I par un troisième fils est la suivante: Antoine I, Pierre IX, Antoine VI et Pierre XVI, un bel exemple

<sup>1)</sup> Page 25. — <sup>2)</sup> Page 15.

d'alternance parfaite des générations. Enfin, par son quatrième fils David I, Antoine I a encore deux arrière-petits-fils du nom d'Antoine XIII et XIV. C'est là un véritable dynastie d'Antoine.

Jean VI, qui est le neveu de Jean IV et le cousin de Jean V, a pour fils et petit-fils Jean VII et Jean XV. De même, Antoine X, neveu d'Antoine II et cousin d'Antoine III, a pour descendants successifs Pierre XIX, Antoine XXIII et Pierre-Antoine. Les descendants successifs de Georges II sont Antoine IV, Georges IV et Georges VII.

L'alternance des générations se présente encore dans deux cas remarquables: la descendance de Jacques II est Simon II, Jacques VI, Georges V et Jacques XXII; celle de Simon II est David II, Simon V, David IX et Simon VII. Enfin, une autre lignée successorale de Simon II donne Simon III et Simon VI.

Tous ces cas qui se présentent dans une seule famille, multipliés par le nombre de familles d'une même localité, expliquent clairement comment il se fait que certains prénoms en viennent à dominer les autres et à s'imposer pour des siècles.

\* \* \*

Je crois avoir répondu ainsi de façon satisfaisante aux deux questions de fait dont nous sommes partis ainsi qu'aux questions de cause qui en résultaient. Je me rends bien compte de la portée restreinte de mes conclusions qui ne sont entièrement valables que pour la seule paroisse de la Côte-aux-Fées. Il est probable toutefois que certaines d'entre elles ont une valeur plus générale, mais encore reste-t-il à le démontrer.

En opérant, de la manière que j'ai faite, pour un grand nombre de communes de la même région ou d'autres contrées, on trouverait sans doute la solution de nouveaux problèmes. On vérifierait ainsi d'abord si les mêmes phénomènes se retrouvent ailleurs et dans quelle mesure. Puis on apprendrait si, à la même époque, ce sont partout les mêmes prénoms qui dominent ou si les prénoms favoris diffèrent du tout au tout suivant les régions, en particulier selon la religion. Enfin, on pourrait établir des cartes d'extension, dans l'espace et le temps, des prénoms en faveur. Ce serait toute une géographie nouvelle qu'on créerait par là et sans doute suggérerait-

elle à son tour des questions nouvelles. On devrait aussi prêter attention aux prénoms urbains, car c'est dans les villes vraisemblablement que naissent et se répandent d'abord les modes dont nous avons constaté la propagation jusque dans les campagnes les plus reculées et les régions montagneuses les plus isolées. Ce serait le moyen de déterminer la progression géographique et chronologique de ce mouvement. Mais on conçoit bien que le travail de dépouillement, qui serait très long, ne pourrait guère être effectué que par une équipe nombreuse de collaborateurs. Souhaitons que cette enquête de longue haleine soit jugée digne d'être entreprise par une société savante.

---